



Communiqué

le 24/03/2016

Journée du 31 mars 2016 : appel à la mobilisation



JOURNEE DU 31 MARS 2016

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS
☎ 01 44 01 06 00 - ✉ fo.sante-social@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com 🌐 www.fosps.com - www.fo-publics-sante.org

Chers Camarades,

Nous vous avons adressé la semaine dernière une circulaire fédérale avec les trois préavis de grève déposés pour la journée de grève interprofessionnelle et de manifestations programmée le **JEUDI 31 MARS 2016**.

Il convient de tout mettre en œuvre pour réussir ce rendez-vous primordial pour faire aboutir nos revendications :

- **Retrait de la Loi Travail**
- **Retrait des réformes territoriales et hospitalières**
- **Augmentation générale des salaires**
- **Défense des services publics**
- **Création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics et des missions de service public**

TOUS EN GREVE LE 31 MARS 2016

Salariés du secteur Privé et Public

**SOUTIEN A LA MOBILISATION DU 24 MARS 2016
JOUR DE LA PRESENTATION DU PROJET DE LOI TRAVAIL
AUCONSEIL DES MINISTRES**

Bon courage à toutes et à tous.

Amitiés syndicalistes.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 22 Mars 2016

PJ :

Nous vous adressons en pièce jointe la déclaration commune FO – CGT – FSU – SOLIDAIRES
UNEF – UNL - FIDL

Le communiqué de l'intersyndicale

Communiqué CGT – FO – FSU – Union syndicale Solidaires – UNEF – UNL – FIDL.

17 mars 2016

La journée de mobilisation du 17 mars à l'initiative des organisations de jeunesse a été une réussite.

Les jeunes, très concernés par ce projet de loi, se sont fortement mobilisés avec le soutien des organisations de salarié-es.

La preuve est faite que les annonces du Premier ministre pour aménager la loi travail n'ont visiblement pas convaincu et ce malgré l'offensive gouvernementale largement relayée.

Les jeunes doivent pouvoir manifester et se réunir librement. Le gouvernement doit respecter leurs droits et non multiplier les obstacles.

Le débat sur la loi est loin d'être terminé. La réécriture du texte ne touche pas au cœur du projet qui contient toujours de multiples régressions.

Ce nouveau projet de texte ne répond donc pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salarié-es et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne peut pas être synonyme de la casse du code du travail mais nécessite en revanche un changement de politique économique et sociale.

Le gouvernement doit retirer son projet, entendre les propositions alternatives portées par les organisations de jeunesse et de salarié-es et en discuter avec elles.

Forts de la réussite de cette journée, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL appellent les jeunes et les salarié-es à poursuivre et amplifier la mobilisation dès le 24 mars prochain, jour de la présentation du projet de loi au conseil des ministres.

Ce sera une nouvelle étape avant la puissante journée de grève et de manifestations du 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com

snspp-pats@snspp.fr

www.facebook.com/snspp.pats.fo

www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO

05.57.15.24.18

20 avenue du Général De Gaulle
33120 Arcachon